

00564 – CHEMIN DES CARRIÈRES

DESCRIPTIF

A la suite du développement du quartier ainsi que la construction de la digue, l'ensemble des infrastructures et de la route doit être repris. Afin de permettre une stabilisation de la route, un mur de soutènement doit être construit (12mètres).

Lors des travaux, l'ensemble des réseaux seront repris soit, l'eau potable, les eaux usées & les eaux claires, la distribution électrique, numérique et l'éclairage public.

La superstructure sera composée d'une voie de circulation de 3 mètres 10 et d'un trottoir franchissable pour garantir le croisement. La limitation de vitesse sera fixée à 30 km/h.

Degré d'urgence	☐ 1 = urgent, prioritaire, à planifier à court terme (1 à 6 mois) ☒ 2 = à réaliser à moyen terme (6 à 18 mois) ☐ 3 = à réaliser à long terme (18 à 30 mois)		
Dicastères	☒ Département de l'administration générale & de l'urbanisme ☐ Département des finances & de l'environnement ☐ Département du tourisme & de l'économie ☒ Département de l'énergie & des infrastructures ☐ Département des travaux publics ☐ Département de l'éducation & des affaires sociales ☐ Département des constructions et de la sécurité		
État de situation	☐ Avant-projet ☒ Prêt pour validation Le : ☐ Validé par le conseil Le :	☐ En cours d'exécution ☐ Réception des travaux ☐ Terminé	
Mandataire Suivi de chantier	☐ Commune de Leytron ☒ Autre prestataire Bureau BTI SA, Riddes		
Financement	☒ Au budget 2024 & 2025 ☐ Hors budget ☐ Compte de fonctionnement		
Coûts		Montant	Différences
	Estimation couts ± 20%	Route : 180'000 CHF EP : 65'000 CHF EU : 80'000 CHF TOTAL : 325'000 CHF	
	☐ Subventions	0	
	Montant total des offres		
	Montant total facturé		
Délais		Planifier	Effectif
	Avant-projet : 1 mois	Janvier 23	
	Mise à l'enquête :	Aout 23	
	Exécution	Mai 24	
	Fin des travaux	Juillet 24	



Photos

Figure 1 - Impasse du Levant

Profil type 1:50 - circulation bidirectionnelle

Vitesse: routier 30km/h

